



Docteur Marc BORGNETTA
Chef du Service Médical
13 1 17226 4

Marseille, le 26/10/2009

Ancien Attaché des Hôpitaux de Marseille
Médecin des Gens de Mer
Médecin Agréé

Capacité de Médecine d'Urgence
D.U de Médecine Hyperbare
D.U de Médecine de la Plongée

Médecin de la F.F.E.S.S.M.

Monsieur ZENATTI Pascal
Physio-Extrem
Parc de Luminy
Marseille

Objet : Tables de décompression avec Indice de Masse Corporelle (IMC)

Cher ami,

Après examen du dossier que vous nous avez soumis, vous trouverez ci-dessous les observations émises par la commission médicale du conseil de perfectionnement de l'INPP et notre Directeur.

Je tiens d'abord à saluer le courage de votre entreprise et l'investissement dont vous faite preuve dans le monde de la plongée, monde qui nous est particulièrement cher comme vous pouvez l'imaginer.

Votre étude et ses résultats ont le mérite de mettre en évidence que les sujets ayant un IMC élevé présentent un niveau bullaire, lors de la désaturation, supérieur à la population dont l'IMC se situe dans les limites de la normale. Le monde médical le pensait déjà, vous en avez apporté la preuve.



Maintenant en tant que médecin votre étude nous conforte dans l'idée que le surpoids est un facteur de risque aux ADD voire un élément de contre-indication, du moins temporaire, à la plongée sous –marine d'autant plus s'il s'y associe d'autres facteurs de risques comme l'hypertension artérielle, diabète, dyslipidémie, etc...., ce qui est souvent le cas.

Dans l'hypothèse où nous signerions une non contre-indication à la plongée chez un individu présentant un IMC élevé mais encore acceptable, et, sans facteur de risque associé, nous ne saurions que l'encourager à normaliser son poids et à plonger dans la courbe de sécurité.

Majorer les paliers de 6 et 3 mètres permet certainement une désaturation moins pathogène mais sans aucune certitude sur le rapport bénéfice risque apporté. La physiopathologie de l'ADD comporte encore de nos jours bien des interrogations et ne peut certainement pas se résumer à une équation mathématique ou à une simple mesure d'un dégazage à l'écho-doppler.

En ce qui concerne l'allongement des paliers profonds nous restons sceptiques sur l'intérêt qu'il peut apporter, nous le pensons même dangereux.

Permettez moi, Monsieur, de féliciter encore votre entreprise et de vous assurer de notre collaboration à vos travaux futurs.

Très cordialement.

Dr Marc Borgnetta
Rapporteur de la commission